



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 57

L'INDUSTRIE

Le recensement de 2011

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 20 octobre 2010

LE SÉNAT

Le mercredi 20 octobre 2010

L'INDUSTRIE

LE RECENSEMENT DE 2011

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, nous avons appris, la semaine dernière, que des questionnaires longs et courts ont été distribués à environ 110 000 foyers en banlieue de Montréal, Québec et Red Deer, en mai 2009. Cet exercice, qui a coûté plus d'un million de dollars, visait à tester le mécanisme du recensement de 2011. En effet, tout était en place un mois seulement avant que le gouvernement conservateur décide d'abandonner le caractère obligatoire du questionnaire long.

Madame le leader du gouvernement au Sénat peut-elle partager avec nous les données et résultats de ce test, qui a coûté plus d'un million de dollars?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) :
Honorables sénateurs, je n'ai pas cette information, comme

madame le sénateur le sait fort bien. Le gouvernement estime que le long questionnaire détaillé constituait une immixtion dans la vie privée des Canadiens. On y posait des questions personnelles trop intrusives. Statistique Canada est libre de poser ces questions aux Canadiens, mais le gouvernement est d'avis que les Canadiens devraient y répondre uniquement s'ils le souhaitent, non parce qu'ils sont menacés de représailles par le gouvernement pour avoir refusé de répondre à des questions trop personnelles qu'ils considèrent comme une intrusion dans leur vie privée.

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, l'Enquête nationale auprès des ménages comporte le même nombre de questions. Les sénateurs peuvent être rassurés parce qu'ils savent qu'il y a toujours un long questionnaire. La seule différence, c'est que nous faisons confiance aux Canadiens pour ce qui est de remplir les questionnaires correctement. Nous n'exigeons plus qu'ils les remplissent. Comme de nombreux exemples nous ont permis de le constater, les Canadiens utilisaient d'autres moyens pour répondre lorsqu'ils étaient menacés.
